


THEME	Réduction de l'impact qualitatif des pollutions d'origines agricoles sur le milieu naturel	Tout le territoire	Action n°23
-------	---	--------------------	-------------

Action	Gestion du ruissellement sur les sites pollués sensibles		
Sous actions	1 – Information des différents acteurs		
	2 – Propositions d'action sur les sites sensibles		
	3 – Surveillance des sites sensibles		
Objectif	Maîtriser qualitativement le ruissellement produit sur des sites sensibles		
Secteur	Toutes les communes, dont Taluyers, St-Martin-en-Haut, Montagny, Chaponost		
Maître d'Ouvrage	SMAGGA		

Localisation

Des sites potentiellement générateurs de pollutions constatées dans les eaux de ruissellement ont été recensés sur le bassin versant.

Il s'agit de :

- ✓ **Mornant** : traces de pollution au niveau de la zone d'activité des Platières
- ✓ **Taluyers** : problème de pollution au niveau de la décharge de Montarcis
- ✓ **Saint-Sorlin** : ruissellements polluants générés au niveau du hameau "Chavagneux" (Chaussan) par le lessivage d'un dépôt de lisier et d'un silo situé dans le talweg
- ✓ **Rontalon** : pollution des eaux causée par une exploitation agricole
- ✓ **Orliénas** : pollution de l'étang des Razes par apports du centre équestre

D'autres sites du bassin versant apparaissent sensibles à la production de lixiviat (sans, toutefois, de constatation à ce jour de pollution dans les eaux de ruissellement). Il est recensé :

- ✓ **Saint-Martin-en-Haut** : probable production de lixiviats sur le site de l'ancienne décharge
- ✓ **Chaponost** : probable production de lixiviats au niveau du centre équestre
- ✓ **Yzeron** : potentielle mobilisation de charges polluantes au niveau du centre équestre

D'autre part et plus généralement,

- ✓ **sur les exploitations agricoles** : les zones de manipulation de produits, les bâtiments d'élevage
- ✓ **en milieu urbain** : les parking, les zones industrielles...

L'ensemble de ces sites est considéré par la présente action.

Contexte et désordres

- ✓ **désordres** : trace de pollution dans les eaux de ruissellement à l'aval de sites pollués ou représentant une pollution potentielle
- ✓ **fréquence** : ponctuelle à plusieurs fois par an selon les sites
- ✓ **causes** : lessivage de charges polluantes déposées, accumulées ou stockées par les eaux de ruissellement

Description des actions

1 – informer les différents acteurs

- Identifier les propriétaires/responsables/gestionnaires des sites sensibles
- Rassembler les différents acteurs et communiquer au travers :
 - de réunions d'informations sur les enjeux liées à la pollution pluviale
 - de visites sur les sites sensibles
 - des actions préventives engagées par le Syndicat (action pilote de gestion du ruissellement agricole (n°13), action de préservation des éléments jouant un rôle dans la limitation du ruissellement (n°32))

2 – Engager une réflexion pour réduire la sensibilité des sites pollués

- Organiser des réunions de réflexion avec les propriétaires/responsables/gestionnaires intéressés pour maîtriser la pollution pluviale
- Définir des actions sur des sites cibles

La prise en charge financière d'une partie des actions permettrait d'accélérer la procédure.

Exemples d'actions préventives :

- *suppression de pollution : changement des pratiques, déplacement d'une zone de manipulation, réduction des quantités de produit...*
- *couverture des sites pollués : couverture des zones de stockage, déplacement des zones de manipulation sous des bâtiments...*

Exemples d'actions curatives :

- *création d'un système de collecte des lixiviats (système de fossés), vers un ouvrage de traitement*
- *création d'ouvrage de traitement des eaux pluviales (décanteurs, séparateurs à hydrocarbures, filtre planté...)*

3 – Surveiller et quantifier les améliorations, communiquer

- Réaliser une étude de pollution par temps de pluie avant et après aménagement
 - Prélèvement d'échantillons de ruissellement à l'aval de sites sensibles concernés par des aménagements
 - Evaluation des teneurs sur les paramètres : MES, DBO5, NTK, Ptot, Hydrocarbures et Pb
 - Analyse critique des gains

Estimation financière

Sous action	Unité	Quantité	PU (€HT)	Coût (€HT)
1 – information des différents acteurs	U	20	500	10 000
2 - proposition d'action sur les sites sensibles	Réunion	5	1 000	5 000
3 - étude de surveillance des sites sensibles	U	1	5 000	5 000
Coût total				20 000

Indicateurs de suivi

- ✓ Nombre de réunions
- ✓ Nombre de propositions formulées et diffusées aux maîtres d'ouvrages
- ✓ Mesures de pollution (temps de pluie)

PRIORITE 2